

Lierre terrestre

(*Glechoma hederacea*)



Plante vivace, rampante (couvre-sol) et stolonifère (se reproduisant par stolons), de 5 à 40 cm de hauteur, facilement envahissante. Au printemps, les tiges horizontales de cette plante tapissante poussent vers le haut, à la verticale, et émettent de nombreuses petites fleurs violacées. Elle est nommée « lierre terrestre » en raison de sa ressemblance approximative avec le lierre, en plus du fait qu'elle tapisse le sol sans s'accrocher aux arbres, murets (etc?), comme ce dernier. Originaire d'Eurasie, elle a colonisé l'Amérique du Nord après y avoir été amenée par les colons européens. Toute la plante émet une odeur balsamique agréable, et a un goût aromatique rappelant la menthe avec une pointe d'amertume ou d'âcreté pour les feuilles et tiges ; la fleur est plus suave.

Résistance au gel : -40°C ;

Comestibilité :

Les feuilles, pousses et fleurs peuvent être consommées crues (de préférence jeunes et/ou tendre), dans les salades, ou cuites, dans les soupes, comme épinard, ou encore en tisane, notamment avec de la verveine, et pour l'assaisonnement de

divers plats et boissons. C'est la plante que l'on utilisait le plus dans le brassage de la bière, avant le houblon.

